

# Atelier

**Comment un territoire rural peut  
organiser sa mobilité ?**

*18 Septembre 2018*

**La Souterraine > CREUSE**

# *Un outil : le plan de mobilité rurale*

**Issu de la loi relative à la transition écologique pour la croissance verte**

**QUI : les EPCI en charge de l'élaboration des SCOT compétent en matière de mobilité**

**Les syndicats mixtes constitués exclusivement des communes et des EPCI compétents compris dans le périmètre d'un SCOT**

**QUOI : Le plan de mobilité rurale aborde de nombreuses thématiques comme notamment :**

- la création ou l'optimisation d'un transport collectif,
- le transport à la demande,
- l'intermodalité et la complémentarité des offres,
- la politique de stationnement,
- les liens avec l'urbanisme.

*18 Septembre 2018*

**La Souterraine > CREUSE**

# *Un outil : le plan de mobilité rurale*

## **Comment :**

- Cadrage de la démarche, acculturation
- Conduite du diagnostic du territoire et des mobilités
- Identification des enjeux et des objectifs
- Définition du programme d'actions
- Approbation du plan

**Durée d'élaboration** entre 15 et 22 mois

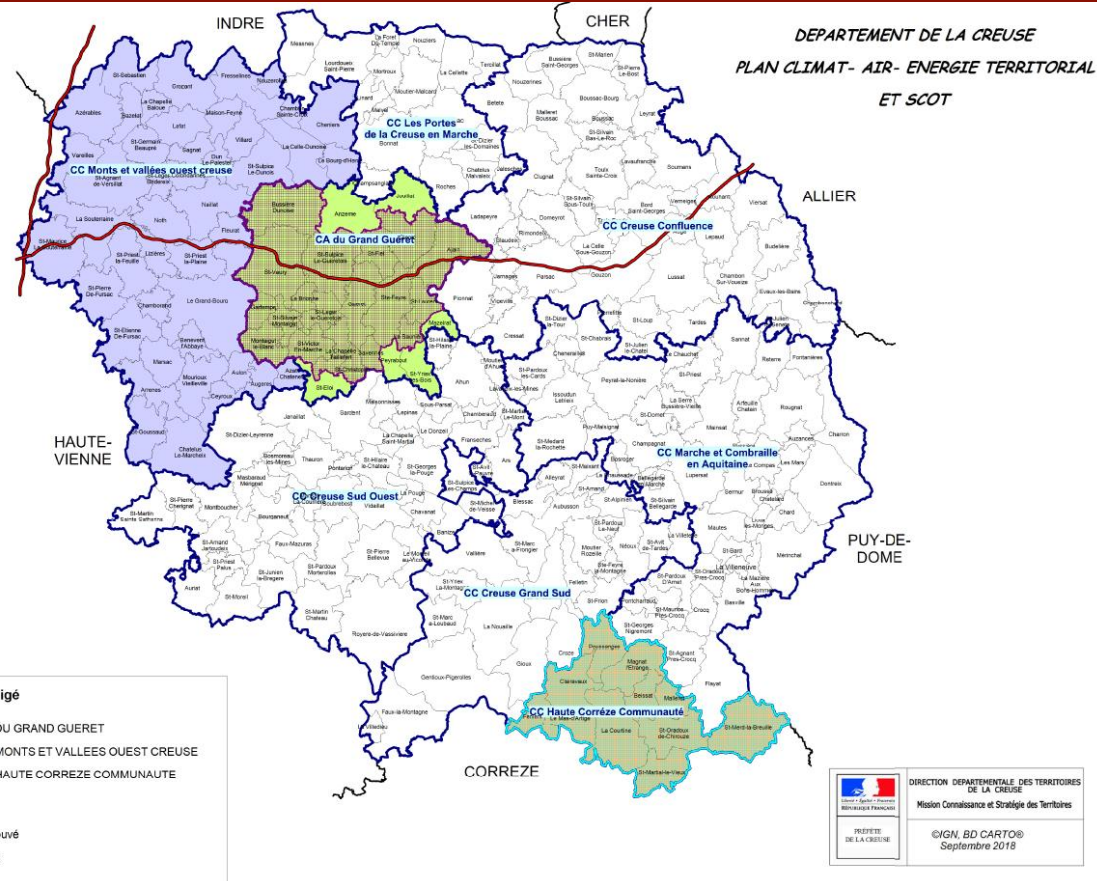
**Suivi de mise en œuvre** entre 5 et 10 ans

*18 Septembre 2018*

**La Souterraine > CREUSE**



# Les Scot et les Pcaet en Creuse



18 Septembre 2018

La Souterraine > CREUSE

## *La prise en compte de la mobilité dans les documents d'urbanisme*

- Les documents d'urbanisme prennent en compte le volet mobilité qui se traduit par la définition des zones à urbaniser.
- Ces zones sont de préférence définies au plus proche des commerces et des services dans une enveloppe correspondant aux besoins des collectivités en termes de demandes de terrains viabilisés.
- Ces documents ne traitent pas de la façon d'organiser les mobilités.
- La thématique mobilité est appréhendée de façon globale (urbanisation, environnement).

*18 Septembre 2018*

**La Souterraine > CREUSE**

## *La prise en compte de la mobilité dans les Pcaet*

- Une des thématiques des PCAET concerne les transports, l'entrée se fait via les émissions de gaz à effet de serre et CO2.
- Le plan d'action doit proposer des solutions alternatives à la mobilité pour réduire ces émissions.

# *Plan particulier pour la Creuse*

- Rappel sur la méthode
- Service de livraison rural mutualisé privilégiant les circuits courts
  - Permettre le maintien d'un tissu artisanal et commercial de proximité
  - Répondre aux besoins en services de base à une population sans moyen de déplacement
  - Rendre attractif le territoire rural

*18 Septembre 2018*

**La Souterraine > CREUSE**

# *Plan particulier pour la Creuse*

- Offres de locations avec et sans chauffeur
  - Élargir l'offre de location en terme de moyens matériels
  - Élargir sur prescription à un public en difficulté de mobilité (dépasser la simple insertion professionnelle)
  - Créer un ACI qui assure la conduite des véhicules si nécessaire

*18 Septembre 2018*

**La Souterraine > CREUSE**



# Plateforme mobilité Réseau Map

- Un appel à projet du Conseil départemental en 2014
- Un réseau d'acteur créé en 2015 porté par la MEFBOC
- 4 axes :
  - Diagnostic – accompagnement
  - Offre de location
  - Formation mobilité insertion professionnelle
  - Développement d'actions
- Partenaire local sur la mobilité
- Financement assuré à 80% par le FSE et le CD 23

*18 Septembre 2018*

**La Souterraine > CREUSE**

# *Syndicat Mixte des Transports Clermontois*

- **Equité sociale dans les politiques publiques de mobilité**
  - **La question sociale dans les transports**
  - **La gratuité**
  - **Le transport solidaire**

*18 Septembre 2018*

**La Souterraine > CREUSE**